

# AMNESTY INTERNATIONAL

## DÉCLARATION PUBLIQUE

AILRC-FR

Date : 5 janvier 2012

Index AI : MDE 14/001/2012

### **Irak. Amnesty International condamne les récents homicides de civils**

Amnesty International condamne fermement l'homicide d'au moins 55 civils dans un attentat-suicide et d'autres attaques survenus jeudi 5 janvier ; ces événements ont par ailleurs fait des dizaines de blessés.

Quatre attentats à la bombe coordonnés ayant eu lieu dans plusieurs quartiers à prédominance chiite dans la matinée du 5 janvier ont tué plus de 25 personnes et en ont blessé plus de 69 autres. Lors de la première attaque, à Sadr City, une bombe se trouvant à bord d'une moto garée et une autre posée au bord de la route ont tué une dizaine de personnes et fait au moins 37 blessés. Deux voitures piégées ont explosé dans le quartier d'al Kadhimiya, dans le nord-ouest de Bagdad, tuant quelque 15 personnes et en blessant au moins 32 autres.

Un autre attentat à la bombe visant des pèlerins chiites a coûté la vie à pas moins de 30 personnes et occasionné des blessures à plus de 70 autres à hauteur d'un poste de contrôle de la police dans l'ouest d'al Nassirya (sud de l'Irak). Les pèlerins marchaient en direction de la ville sainte chiite de Kerbala.

Personne n'a revendiqué aucune de ces attaques. Ce type d'attentat s'est multiplié ces dernières semaines. Jeudi 22 décembre, plusieurs attentats à la bombe ont été perpétrés de manière coordonnée dans des zones de Bagdad à prédominance chiite ; ils ont tué au moins 72 personnes et en ont blessé des dizaines d'autres.

Les attaques délibérées visant des civils témoignent d'un mépris total pour le droit à la vie et sont absolument proscrites par le droit international. Ce type d'attentat n'est jamais justifiable. Amnesty International demande qu'une enquête exhaustive et impartiale soit ouverte sans délai sur ces attentats. À l'issue de l'enquête, les responsables présumés devront être déférés à la justice dans le cadre d'une procédure conforme aux normes internationales d'équité et excluant la peine capitale.

La violence est en forte augmentation depuis que les derniers soldats américains ont quitté l'Irak, le 20 décembre 2011. Le départ des troupes américaines était prévu par l'accord de sécurité signé par les deux pays en novembre 2008.

Ces attentats ont lieu sur fond de crise politique. Le gouvernement du Premier ministre, Nouri al Maliki, principalement composé de chiites, a émis le 19 décembre 2011 un mandat d'arrêt contre Tareq al Hachemi, le vice-président irakien, qui est sunnite, sur la base d'accusations en rapport avec le terrorisme. Nouri al Maliki a par ailleurs demandé au Parlement irakien de mettre fin aux fonctions de Saleh al Mutlaq, le vice-Premier ministre, lui aussi sunnite. Ces deux mesures ont déclenché une crise politique. En effet, les membres du groupe al Iraqiya, principalement composé de sunnites, ont décidé de boycotter les séances de travail du gouvernement et du Parlement ces derniers jours.